



LA BONNE PAROLE

Organe de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste
Oeuvre d'Action catholique

SOMMAIRE

La Reine Elizabeth, Yvonne Letellier de Saint-Just	1
Le dixième congrès de l'Union internationale des Ligues féminines catholiques — Discours de Sa Sainteté Pie XII	2
Notre-Dame-de-la-Victoire, Gisèle et Marie-Huguette Morin	8
Journal des œuvres : Chez les Aides maternelles — Chez les Employées de magasin — Au Comité de la visite des hôpitaux — Chez les Ouvrières catholiques — Chez les Femmes d'affaires — Chez les Employées de bureau — A Saint-Lambert — Visite chez les Petites Sœurs des Pauvres	10
Chacun sa part, Le Père de Betty	15

La Bonne Parole

REVUE MENSUELLE

CE QU'ELLE EST

- un LIEN qui sert à unir d'esprit et de cœur les Canadiennes-Françaises;
- un FOYER d'où rayonnent, sur tous les domaines de l'activité féminine, lumière et chaleur;
- un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés, désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux œuvres nationales;
- un MOYEN de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale;
- un ORGANE indispensable à l'œuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit; puis auprès des œuvres nationales étrangères qui font, comme nous, partie de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis..... \$1.00 par an
Union postale..... \$1.30 par an

Un escompte de 50% est accordé aux membres des associations professionnelles, des Fédérations paroissiales et des communautés religieuses.

Le prix de l'abonnement doit être envoyé au Secrétariat de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 Est, rue Sherbrooke.

Les abonnés de la "Bonne Parole" jouissent des privilèges de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et ont droit d'assister aux séances publiques, dont avis est donné dans les journaux. Les abonnés qui désirent des invitations personnelles et voudraient devenir membres actifs de la Fédération Nationale n'ont qu'à s'inscrire, en tout temps, au secrétariat de la Fédération Nationale, 853 Est, rue Sherbrooke, où les heures de bureau sont, le dimanche excepté: de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures p. m. — Téléphone: FRontenac 2665.

Toute personne peut concourir à l'œuvre de la "Bonne Parole": 1° en s'y abonnant; 2° en lui procurant de nouveaux abonnés; 3° en la faisant lire; 4° en lui apportant une collaboration littéraire; 5° en sollicitant des annonces à son intention.

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Fut fondée en 1907 et incorporée en 1912 pour grouper toutes les associations féminines canadiennes-françaises catholiques en vue d'une action commune dans les questions d'intérêt général.

Aumônier: Son Excellence Mgr Gauthier.

Présidentes d'honneur: Lady Gouin, Mme F.-L. Bélique.

Vice-prés. d'honneur: Mme L.-Athanasie David

Bureau de direction: Mme Henri Gérin-Lajoie, présidente-fondatrice; Mme Alfred Thibaudeau, présidente; Mme François Mathys, vice-prés.; Mme Edmond Brossard, vice-prés.; Mlle Georgette LeMoine, secrétaire générale; Mlle Jeanne Lapointe, ass.-sec.; Mlle Maria Auclair, trésorière; Mme Eustache Letellier de Saint-Just, rédactrice de la "BONNE PAROLE"; Mme Eugène Desmarais, Mme Arthur Berthiaume, Mme E. Bouthillier, Mlle Hedwige Lefebvre, Mlle Florine Phaneuf, Mme J.-A. Molleur, Mme Albert Dupuis, Mlle Laura Robert, Mlle Corinne Méthot, des cercles de Fermières de la province de Québec; Mme F.-X. Dupuy présidente de la section de Saint-Lambert; Mlle Evangéline Zappa; Mlle Marie-Ange Madore, Mlle Marie-Louise d'Autreuil, présidente de la Fédération des cercles d'étude des Canadiennes-Françaises.

Sociétés fédérées

Les dames patronnesses des œuvres suivantes: Hôpital Notre-Dame, Hôpital Sainte-Justine.

Fédérations et sections paroissiales: T.-S.-N. de Jésus, Maisonneuve, Saint-Vincent-de-Paul, La Nativité d'Hochelega, Saint-Pierre, Saint-Stanislas de Kotska, Saint-Lambert, Saint-Ambroise, Côte Saint-Paul, l'Assistance maternelle, Les écoles ménagères provinciales, La Fédération des Cercles d'étude des canadiennes-françaises, les Cercles de fermières de la province de Québec.

Associations des: emp. de magasin, emp. de bureau, femmes d'affaires, Aides maternelles; de la société des Ouvrières catholiques, (S. O. C.) et ses sections: la Nativité de la Sainte-Vierge, Saint-Eusèbe, les Saints-Anges de Lachine; Saint-Vincent-Ferrier; Saint-Louis-de-France; Côte Saint-Paul, Saint-Raymond, Saint-Philomène de Rosemont, de la J. O. C. F. et ses sections: Saint-Alphonse, Sainte-Brigitte, Saint-Charles, Sainte-

Cunégonde, Saint-Edouard, Saint-Eusèbe, Saint-Etienne, Saint-François-Solano, Sainte-Hélène, Saint-Jean-Berchmans, Saint-Jean de Matha, Saint-Pierre-Claver, Saint-Pierre-Apôtre, Saint-Vincent de Paul, Maisonneuve, Notre-Dame de la Paix (Verdun), Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull, Cap de la Madeleine, Asbestos.

Principales œuvres accomplies par la Fédération et ses filiales

- Fondation des Associations professionnelles
- Fondation des Fédérations paroissiales
- Etablissement de Caisses de Secours
- Etablissement de Cours d'Enseignement Ménager
- Comité de lutte contre l'alcoolisme
- Amendements à la loi des licences
- Législation en faveur des Institutrices et des employés de bureau
- Comité des questions domestiques
- Comité de lutte contre la mortalité infantile
- Fondation de "Gouttes de lait"
- Participation aux expositions pour le bien-être de l'enfance
- Comité de lingerie d'autel et décoration d'église du Congrès Eucharistique
- Pèlerinage à Lourdes et à Rome
- Affiliation à l'Union Internationale des Ligues catholiques féminines
- Fondation de la Bonne Parole
- Comité du "Denier National"
- Comité des questions civiques
- Comité de la Croix Rouge
- Comité du Fonds Patriotique
- Comité de l'Assistance par le travail
- Comité central d'étude et d'action sociale
- Comité des Oeuvres économiques
- Comité de Rédaction de la BONNE PAROLE
- Comité d'Administration de la BONNE PAROLE
- Comité de la construction
- Comité du service social
- Comité de la Visite des hôpitaux
- Fichier Central de renseignements
- Comité de l'apostolat de la paix
- La réforme du Code civil en faveur de la femme.

N. B.— On peut devenir membre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat: 853, rue Sherbrooke Est.

LA BONNE PAROLE

Vol. XXVIII

Montréal, Mai 1939

No 5

La Reine Elizabeth

A mesure que se poursuit, au Canada et aux Etats-Unis, le voyage des Souverains britanniques, se dessine plus nettement un fait qui, la visite royale terminée, apparaîtra très probablement comme la conclusion la plus nette de cette tournée sans précédent du Roi et de la Reine d'Angleterre sur la terre d'Amérique. Ce fait, que confirment de plus en plus les comptes rendus des journaux, c'est la popularité personnelle que s'est acquise la Reine Elizabeth. Dire que, partout sur son passage, elle fixait tous les regards, c'est exprimer une vérité dont le Roi lui-même ne saurait se formaliser, car s'il a su en tout temps sauvegarder le prestige de la royauté, il n'avait pas la prétention d'en personnifier la grâce et le charme. Ce fut le rôle de la Reine Elizabeth et elle l'a rempli d'une façon qui met en lumière ses dons personnels de femme tout autant que les attributs de la haute situation où les circonstances l'ont conduite.

Succès sentimental, dira-t-on. Sans doute. Et y a-t-il là raison de sous-estimer la valeur du rôle joué par la Reine dans cette grande tournée? On a dit que ce voyage, le premier du genre dans l'histoire de l'Angleterre, avait une signification politique, qu'il tendait à resserrer les liens impériaux. Ne comptait-on pas pour cela sur le sentiment tout autant que sur la raison? C'est indéniable. Et si l'on reconnaît cela on doit concéder que dans ce grand jeu de la politique internationale, Elizabeth a pris une grande part, sinon la part prépondérante. C'est un fait dont les femmes, quelles que soient leurs opinions, peuvent tirer une légitime fierté.

La Reine! Deux mots qui excitent l'imagination populaire, car ils évoquent l'image de la royauté parée des qualités humaines qui sont ses plus sûres assises dans le cœur du peuple: bonté, bienveillance, douceur, clémence, générosité, qualités féminines par excellence. La Reine, ce doit être tout cela, et aussi la beauté, la grâce, l'attrait, l'élégance, autres attributs féminins, que les femmes, toutes les premières, aiment sans envie à trouver réunis dans la personne idéalisée de celle qui personnifie à leurs yeux l'inaccessible bonheur.

Voilà, j'imagine, comment se la représentaient, avant de l'avoir vue, les milliers de gens qui attendaient la Reine. Et quand elle apparut, le murmure flatteur qui s'éleva sur ses pas fut bien le plus beau compliment que put désirer une femme. Une simplicité charmante, un sourire plaisant, un geste gracieux de la main... et la monarchie de Grande-Bretagne fit de faciles conquêtes.

Dans notre monde que se disputent la démocratie et la dictature, les reines, à l'encontre des rois, n'ont perdu aucune de leurs prérogatives. C'est qu'elles n'ont jamais cessé de régner par des moyens auxquels tout le monde fait volontiers sa soumission. Leur empire n'est point différent de celui qu'exerce chaque femme dans le cercle plus restreint de sa famille. A côté de la Souveraine, le peuple voit l'épouse et la mère, symbole de dévouement et de tendresse. C'est ainsi qu'Elizabeth nous est apparue, revêtue de cette triple noblesse qui fait la majesté des reines.

Yvonne LETELLIER de SAINT-JUST

LE DIXIEME CONGRES DE L'UNION INTERNATIONALE DES LIGUES FEMININES CATHOLIQUES

L'Union internationale des Ligues féminines catholiques a tenu, en avril, à Rome, son congrès annuel dont le thème général était : "La femme catholique et la Restauration chrétienne de la Société contemporaine". Mme Alfred Thibaudeau y a représenté la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, qui fait partie de l'Union internationale.

La nomination de la présidente de l'Union relève de Sa Sainteté le Pape et Mme F. Steenberghe-Engeringh a été maintenue à ce poste pour un nouveau terme de quatre ans.

L'Union internationale des Ligues féminines catholiques, à laquelle sont affiliées toutes les sociétés féminines du monde entier, constitue le plus important groupement féminin catholique de l'univers. Le discours du Cardinal Dolci, protecteur de l'Union ; la supplique de la présidente, et la réponse de Sa Sainteté Pie XII, que nous reproduisons, renseigneront nos lectrices sur l'envergure du travail social catholique accompli par les Ligues féminines catholiques.

Supplique de la présidente

Très Saint Père, — C'est avec une joie immense et émue que les déléguées des Ligues féminines catholiques du monde entier sont venues à Rome pour y participer au Xème Conseil International de l'Union et jouir ainsi du privilège d'être des premières à prêter à Votre Sainteté leur serment de fidélité inviolable. Humblement prosternées aux pieds de Votre Sainteté nous, représentant les membres des Ligues féminines catholiques de 32 pays et plus de soixante organisations féminines, nous déposons aux pieds de Votre Sainteté, l'hommage très respectueux de notre dévouement absolu. Nous promettons à Votre Sainteté au nom des 30 millions de femmes catholiques, que groupe notre Union, une soumission parfaite, une obéissance constante et un amour filial inaltérable.

Très Saint Père, nous allons commencer notre Xème Conseil International dont les travaux seront consacrés à l'étude des devoirs de la femme catholique en regard de la restauration chrétienne de la société contemporaine. Dans les études préparatoires à ce Conseil nous nous sommes rendu compte que la femme a dans cette société une plus grande influence que dans le passé et que ceci, en lui conférant des nouveaux droits, implique aussi pour elle de nouveaux devoirs, non seulement vis à vis de la société, mais aussi vis à vis de l'Eglise. Par nos enquêtes nous avons établi le bilan des activités et aussi des déficiences de nos Ligues féminines. Ces jours-ci nous étudierons ensemble les moyens nouveaux de raffermir notre action et de faire progresser notre apostolat. Nous espérons arriver à des conclusions concrètes et prendre des résolutions pratiques. Ce que nous aurons préparé, nous aurons à cœur, chacune dans notre sphère d'action, d'en faire bénéficier toutes les femmes de nos patries respectives, afin de les aider à remplir mieux leurs devoirs et à prendre de plus en plus conscience de leur responsabilité vis à vis de l'Action Catholique. Daigne Votre Sainteté faire descendre sur ces résolutions Sa Bénédiction Paternelle, que nous implorons humblement.

* * *

La section des jeunes de l'Union a, à son tour, apporté son témoignage de soumission à l'Eglise et à Sa Sainteté, dans les termes suivants :

Très Saint Père, — Jamais, la Section de Jeunesse de l'Union internationale des Ligues féminines catholiques n'avait réuni autant de pays en Congrès de dirigeantes. Ce sont en effet les responsables principales des mouvements de jeunesse féminine catholique de 30 pays qui se trouvent aujourd'hui au pied de Votre Sainteté. Les travaux du congrès ont été menés sérieusement, et avec un admirable esprit de fraternité catholique.

Depuis un an, 24 pays avaient répondu aux questionnaires, préparant ainsi le double thème : "Formation" ; "Champs d'Apostolat". Ce thème nous avait été indiqué pour ce congrès par Sa Sainteté Pie XI de vénérée mémoire et fondateur de cette organisation internationale unique, pour la jeunesse féminine catholique du monde. Leurs Eminences les Cardinaux Dolci et Pizzardo ont bien voulu nous adresser la parole ces jours-ci et les conclusions des travaux sont fructueux.

Maintenant, c'est de la bouche même du Saint Père, que nous venons entendre les paroles du représentant de N. S. J. C. sur la terre. Elles seront pour nous les plus précieuses directives. D'avance, Saint-Père, toutes et chacune de nous renouvellent l'assurance de l'obéissance la plus filiale et la résolution de travailler généreusement à l'apostolat d'Action catholique. Nous avons demandé cette grâce, très spécialement à Marie, Reine des apôtres, Reine de la Paix. Et voici que les ligues des divers pays ont répondu unanimes, à l'invitation du Conseil et ont apporté en hommages au Saint Père, la reproduction d'une Madone honorée en leur pays. Elles ont voulu y ajouter un modeste bouquet spirituel auquel les plus humbles des membres les plus lointains participent du fond de leur cœur.

* * *

Sa Sainteté Pie XII a répondu à ces témoignages dans les termes suivants :

C'est avec un vif sentiment de joie et d'espérance, que Nous vous recevons aujourd'hui, Dames et jeunes filles déléguées par l'Union Internationale des Ligues Féminines Catholiques à son dixième Congrès. Avec joie, car vous représentez ici des millions d'âmes, généreuses comme les vôtres, prêtant comme vous à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise, à travers le monde, un concours docile et dévoué. Avec espoir, car votre visite elle-même, et la pensée que vous avez eue, de tenir ce Congrès près du Siège apostolique, sont pour Nous, de votre part, les gages d'un travail toujours plus éclairé et plus actif.

I

Vous êtes venues à Rome pour prier et pour étudier ensemble un beau et ample programme, condensé en quelques mots, qui restent pour vous les "novissima verba" de Notre prédécesseur Pie XI, de vénérée mémoire : Formation et préparation de la femme catholique, dans ses divers champs d'apostolat, pour la restauration chrétienne de la société contemporaine. La formation, la préparation à l'apostolat ? Ecoutez Saint Paul vous en révéler les bases mêmes, en vous proposant l'exemple de Jésus-Christ : "La grâce de Dieu Notre-Seigneur s'est manifestée... Elle nous enseigne... à vivre dans le siècle présent avec tempérance, justice et piété... Ne vous conformez pas au siècle présent, mais transformez-vous par le renouvellement de l'esprit" (Tit. II, 11-13 - Rom, XII, 2). C'est bien là le programme d'une formation spirituelle parfaite : car l'apostolat le plus efficace, irremplaçable, est celui d'une vie sainte et pieuse, agissant par l'exemple et par la prière. Voilà pourquoi, entre les formes diverses de votre activité, cet apostolat de l'exemple occupe la première place. Voilà aussi pourquoi vous venez avant tout prier, et demander le secours de la grâce, sur ce tom-

beau du prince des Apôtres, où semble être ici-bas une source abondante de secours surnaturels et le point de départ de tout apostolat fécond. En vous y voyant aujourd'hui, Notre pensée se reporte vers ces nobles et ardentes chrétiennes qui, dès l'origine de l'Eglise, ont collaboré avec les apôtres et les pasteurs d'âmes, à la diffusion de l'Évangile, méritant d'être louées par la Hiérarchie d'alors, et d'avoir "leurs noms", disait St Paul, "inscrits au livre de vie" (Phil. IV 3). C'est de ces femmes et jeunes filles, que les affiliées de vos ligues continuent les glorieuses traditions. Aussi, vos travaux font votre éloge et Nous révèlent combien vastes déjà sont vos "champs d'apostolat", que vous voulez encore élargir.

Il fut un temps, — peut-être, — où l'activité apostolique de la femme pouvait se limiter à sauvegarder et entretenir la vie chrétienne du foyer. Il n'en va pas ainsi de nos jours, où toute la vie familiale subit nécessairement et immédiatement l'influence du milieu social, dans lequel elle se développe. De cette ambiance sociale dépendra, pour une large part, la température spirituelle de la famille, donc sa vie morale et religieuse. Voilà pourquoi la femme catholique d'aujourd'hui prend conscience de ses devoirs sociaux. C'est à mieux comprendre ces devoirs, par une étude en commun, que travaillent vos congrès ; c'est à les mieux remplir toujours, que s'applique l'effort de vos ligues. Ainsi s'expliquent les formes, si admirablement variées, de cet effort. Toutes pareilles, en effet, dans leur principe, parce qu'elles concernent toujours la défense nécessaire des droits de Dieu et des âmes, vos œuvres d'apostolat sont multiples et diverses dans leur exercice, parce que vous les adaptez à la diversité des pays et des temps. Car l'apôtre, pour être écouté, doit parler, non pas à des représentants de quelque humanité abstraite, qui serait de tous les pays, de tous les temps, et de toutes les conditions, — mais à tel ou tel groupe de ses semblables, à tel âge, dans tel pays, à tel échelon de la hiérarchie sociale. C'est là une des règles d'or tracées par le Pontife à jamais regretté, qui fut grand promoteur de l'Action Catholique et qui en reste maintenant l'invisible inspirateur.

Tout cela, vous le savez. Et vous savez aussi que, l'Action Catholique étant une collaboration à l'apostolat hiérarchique, ses membres doivent être soumis à la Hiérarchie ecclésiastique, à laquelle appartient de droit la mission apostolique, ainsi que son organisation dans le monde entier : "Euntes, docete omnes gentes" (Matth. XXVIII, 19). C'est précisément pour cela que vous venez, comme vous le disiez tout à l'heure, en apportant ici vos *informations*, qui sont riches et consolantes, recevoir des *directions*, qui seront surtout encourageantes.

II

Dans toutes les grandes œuvres humaines, comme dans l'œuvre humano-divine de la Rédemption, Dieu a fait de la femme l'associée et l'auxiliaire de l'homme. Mais cette collaboration féminine, dans la diffusion et la défense du royaume de Dieu, Nous semble plus opportune aujourd'hui que jamais. En effet, le mal dont souffre l'humanité est l'oubli, la méconnaissance, parfois même la négation absolue des réalités invisibles, des plus nobles valeurs morales, et de tout idéal surnaturel. En ce siècle de mécanisme, la personne humaine n'est souvent qu'un instrument perfectionné de travail, ou, — hélas ! — de combat. La jouissance matérielle et immédiate attise et borne tout ensemble l'ambition des foules. Notre société humaine menace de n'en être bientôt plus une, tant ses éléments constitutifs se désagrègent, sous nos yeux, dans l'égoïsme matérialiste, — ou se dressent les uns contre les autres. Ce qu'il reste de véritable vie sociale tend à n'être plus régi que par le jeu des intérêts individuels et la compétition des appétits collectifs.

Il est vrai, les tentatives ne manquent pas pour refaire, dans cette dispersion des personnalités humaines, quelque unité. Mais les plans proposés pêcheront toujours par la base, s'ils partent du même principe, que le mal auquel ils voudraient remédier. On ne guérira pas la blessure, on ne bridera pas la déchirure profonde, de notre humanité individualiste et matérialiste, par un système, quel qu'il soit, s'il reste lui-même matérialiste dans ses principes et mécanique dans ses applications. Pour panser cette plaie, il n'est qu'un baume efficace : le retour de l'esprit et du cœur humain à la connaissance et à l'amour de Dieu, le Père commun, — et de celui qu'il a envoyé pour sauver le monde, Jésus-Christ. Or, pour verser l'onction de ce baume sur les chairs vives d'une humanité meurtrie par tant de chocs, les mains de femmes semblent providentiellement préparées, rendues plus douces par la sensibilité plus affinée, la tendresse plus délicate du cœur.

A vous donc, Dames et Jeunes Filles Catholiques, de vous pencher vers la grande blessée ; guidées et aidées par Dieu, relevez-la, encouragez-la ; refaites, de cette multitude grégaire, une société organique, dans la paisible hiérarchie des fonctions et des charges, dans le respect des devoirs et des droits, dans l'harmonieuse coordination des familles stables et fécondes. Que par vous la multiplicité des groupes ethniques retrouve l'unité de la filiation divine et de la fraternité humaine. Que le *communisme* recule et disparaisse devant la *communauté* des hommes ; que leur communauté s'achève dans la *communion chrétienne*. Alors seulement se réalisera cette unité dans l'ordre, "Unitas ordinis", dont parle St Thomas, et qui doit être l'idéal de vos âmes, le but suprême de vos efforts. Mais alors aussi, en travaillant pour le bien universel, chacune de vous travaillera pour le salut de sa patrie et pour le bonheur de sa famille, — précisément parce que l'ordre est un : il ne peut régner dans les âmes, dans les nations, dans l'humanité tout entière, que si chaque chose est à sa place ; si Dieu, par conséquent, occupe partout la seule place qui lui convienne : la première. Et alors enfin, dans la stabilité de l'ordre, descendra sur la terre cette Paix, qu'appellent le désir angoissé des peuples et, douloureux entre tous, le sanglot désespéré des mères.

Voilà votre mission ; elle est très haute ; elle veut de l'élan, de la persévérance ; il y faudra parfois de l'héroïsme. Mais elle est assurée de la victoire, parce que l'esprit finit toujours par vaincre la matière, et le droit par triompher sur les ruines accumulées par la violence. L'histoire le montre et Dieu nous l'a promis : la mesure de notre victoire est celle de notre foi. "Haec est victoria, quae vincit mundum, fides nostra" (I Joan. V, 4).

Est-il besoin d'ajouter que, pour faire régner l'ordre et la paix autour d'elles, vos ligues doivent d'abord les sauvegarder en elles-mêmes ? — A cet égard, il Nous plaît singulièrement de voir, dans votre Union Internationale, se juxtaposer harmonieusement, à la Section des Dames, celle des Jeunes Filles. Ce sont comme les fleurs et les fruits, qui parfois ornent ensemble certains arbres privilégiés. A côté des ouvrières déjà chargées de mérites et riches d'expérience, se rangent joyeusement les apprenties, qui aspirent à se dévouer et pour cela demandent "préparation et formation", recevant les conseils de leurs devancières, moins comme des leçons imposées, que comme des trésors offerts. Chacune des deux sections a ses méthodes et ses pratiques ; car là encore une adaptation de chacune à son milieu est nécessaire. Mais sous ces différences extérieures, brûle dans les âmes, — pour lesquelles il n'y a pas d'âge, — la même flamme intérieure d'un zèle purement surnaturel.

Aussi, par l'intercession de la très douce Vierge Marie, dont vous avez eu la délicate attention de Nous offrir les images telles qu'elles sont vénérées dans chacun de vos chers pays, Nous appelons la protection toujours plus efficace de Dieu sur les Evêques qui vous envoient, sur vous-mêmes, sur toutes les affiliées de vos ligues — que vous représentez — sur leurs familles et les vôtres, sur vos travaux et les leurs — et Nous vous accordons de tout cœur, comme gage des faveurs divines, la Bénédiction Apostolique.

Discours du cardinal Dolci.

C'est une vraie joie pour mon cœur paternel de vous voir réunies ici, de vous accueillir, de vous donner la bienvenue dans la ville du Saint-Père où je sais que vous venez toutes avec une foi sincère et une volonté, non moins sincère, servir Notre-Seigneur, son Vicaire et son Eglise.

Bien des événements, qui ont d'abord rempli nos cœurs de tristesse et puis d'une joie pleine et radieuse, ont eu lieu dernièrement. Vous ne retrouvez plus l'auguste et vénéré Pie XI, le Pontife de l'Action catholique, qu'il définissait la prunelle de ses yeux et à laquelle jusqu'à ses derniers moments il a daigné donner des preuves de sa sollicitude particulière. Après un Pontificat glorieux, où tous les problèmes qui intéressent la mission de l'Eglise furent envisagés, étudiés, par sa grande intelligence et son grand cœur, Pie XI, à la veille d'une apothéose que la reconnaissance des catholiques lui préparait, est allé au ciel recevoir sa couronne. Il repose maintenant près de la tombe de saint Pierre, du premier Vicaire de Jésus-Christ, de Pie X et de Benoit XV, ses prédécesseurs immédiats. Mais si un Pape meurt, la Papauté ne meurt pas : elle demeure selon la divine promesse et demeurera jusqu'à la fin des temps et au dernier jour du monde. Et voici que Pie XII, par une élection providentielle, où le doigt de Dieu s'est montré clairement, après quelques heures seulement de Conclave, a repris le timon de l'Eglise, fort de sa foi et confiant dans le secours d'en haut. Plusieurs de vous ont eu déjà l'occasion de connaître le nouveau vicaire de Jésus-Christ, mais je puis vous assurer, Mesdames et chères filles, que notre bien-aimé Pie XII aura, pour toutes et pour chacune de vous, la tendresse paternelle et la confiance de son illustre prédécesseur. C'est donc avec un nouveau courage et un nouvel élan que nous allons entreprendre ces réunions qui doivent vous stimuler de plus en plus dans votre tâche sublime : le service de Dieu et de son Eglise.

Solidarité

Pratiquons l'économie, qui consiste à tirer le meilleur parti de toutes choses. Déposons nos épargnes dans un grand établissement de crédit, qui prête une large part de ses ressources à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. Ainsi, nous ferons d'une pierre deux coups : notre capital d'épargne sera en sûreté et nous rapportera des intérêts, et il alimentera l'activité économique dont tout le monde profite

Banque Canadienne Nationale

537 bureaux au Canada

66 succursales à Montréal

En ma qualité de cardinal protecteur je crois préciser, dès le début de ce 10^e Congrès international, ce que votre Union doit à l'Action catholique : 1^o en tant que femmes ; 2^o en tant que centre de Ligues féminines catholiques ; 3^o en tant qu'Union internationale, de front à d'autres internationales non-catholiques.

Et d'abord, l'Action catholique a été définie par le Souverain Pontife Pape Pie XI : La participation des laïques à l'apostolat hiérarchique, ce qui signifie que les laïques ne doivent pas envahir le champ propre du sacrodoce, c'est-à-dire prêcher, enseigner, diriger les consciences, etc., mais doivent entreprendre la part d'action qui, dans le champ général, convient davantage aux laïques et complète l'action des ministres du Seigneur. Je pense que dans cette action générale la partie réservée à la femme doit être une sorte d'infiltration lente, mais sûre, dans les différents milieux. Moins cette action sera apparente et plus elle sera efficace. La femme catholique doit, dans le silence et l'humilité, préparer la voie, créer l'air ambiant où l'action sacerdotale pourra germer, se développer et s'épanouir. La tâche de la femme catholique dans le travail commun doit d'abord et plutôt envisager une préparation constructive qu'une réalisation constructive, qu'elle laisse à d'autres, militant dans le même but. Mais dans son terrain propre, c'est-à-dire dans le champ féminin, toutes les réalisations, sans exception, pourront et devront figurer dans son programme, surtout si les aînées ont su, dans la section des jeunes, préparer les nouvelles recrues, donner aux jeunes la formation que requiert un travail si vaste et si fondamental.

En second lieu, vous avez un autre devoir envers l'Action catholique, en tant que centre, par vos différentes Ligues, de tout le mouvement féminin catholique national et international. J'ai entendu dire, par des personnes peu avisées, que puisque l'Action catholique dépend du Pape et des évêques, des Ligues nationales, ou mieux diocésaines, sont suffisantes, et qu'une Union internationale n'a pas vraiment une raison d'être. Ceci n'est pas exact. Les problèmes qui regardent la femme en général et sa mission dans le monde sont mieux étudiés, dans leurs différents aspects, par un centre international que par des Ligues nationales ou diocésaines, qui peuvent considérer ces problèmes à leur seul point de vue. Et, sans aucune doute, une action qui aurait pour but la diffusion de la pensée catholique à travers un centre international — qui peut atteindre toutes les différentes Ligues nationales et diocésaines — aura une efficacité d'autant plus grande pour la divulgation intégrale des principes catholiques.

Vous devez, Mesdames et chères filles, appartenir à un centre international pour un autre motif encore ; parce que d'autres centres internationaux existent qui ne sont pas catholiques, et qui pourraient s'autoriser à parler au nom de toutes les femmes, comme cela a déjà eu lieu. C'est le troisième service qu'attend de vous l'Action catholique. Montrer que la femme est au courant de tous les problèmes d'actualité qui la concernent, que comme catholique elle a son mot à dire et ses principes à faire valoir, que 35 millions de femmes catholiques ne peuvent renoncer à ce droit. Le programme de ce 10^e Conseil montre que votre union a pleinement réalisé la part qui lui revient dans le programme général de l'Action catholique, et je tiens à vous en féliciter. Mais l'Eglise attend de votre Union un renouveau de zèle et de fidélité aux directives qui émanent du Saint-Siège, car les temps que nous traversons demandent non seulement des esprits convaincus, mais des caractères forts et inébranlables. L'obéissance à la voix et aux désirs du Pasteur suprême vous donnera cette attitude qui convient à de vraies filles de l'Eglise.

Je ne puis terminer ces quelques mots sans me réjouir tout particulièrement avec votre présidente et votre aumônier-conseil, qui ont su vous diriger avec tant de compétence et l'ont fait avec un entier dévouement. Notre Très Saint Père a reconnu tout le travail qui a été fait, tout le bien accompli dans une période aussi difficile à cause des circonstances où se débattent les différentes nations. Il a tenu compte surtout de l'esprit vraiment surnaturel que la présidence a su donner aux aînées et aux jeunes, ce qui fait que toute votre union, je puis dire notre union, est vraiment au service de l'Eglise. Sa Sainteté m'a donc chargé de vous dire qu'elle confirme la présidente et l'aumônier-conseil dans leurs charges respectives pour la nouvelle période de quatre ans et c'est avec une vraie consolation que, dès l'ouverture du Congrès, je vous donne l'heureuse nouvelle, tandis que, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et sous la protection de la Vierge Marie, je déclare ouvert votre 10^e Conseil.

Notre-Dame-de-la-Victoire

On était en 1711, les Anglais s'apprêtaient à envahir le Canada. Une flotte puissante se dirigeait vers Québec, tandis que Ville-Marie était dans la consternation, ne pouvant opposer qu'une poignée de braves, à l'armée de terre formidable qui s'avançait, sous la conduite de Nicholson. "Ceux qui prient font plus pour le monde, que ceux qui combattent". Cette parole s'est vérifiée à la lettre, à cette heure angoissante où se trouvait Ville-Marie.

Jeanne Leber vivait recluse à la Congrégation de Notre-Dame depuis près de vingt ans, s'immolant dans une vie d'holocauste à Jésus-Hostie, imitant la vie intérieure de la Sainte Vierge. La foi de nos pères présentait que cette pure victime sauverait le pays. Informée du danger imminent qui nous menace, après un moment de réflexion, la sainte recluse affirme : "La Sainte Vierge est la gardienne de Ville-Marie, nous ne devons rien craindre". Cette confiance de Jeanne Leber en la Reine du ciel fut bientôt partagée par toute la population de Ville-Marie. "Il suffit qu'un cœur éclate d'amour pour que le monde en soit plein".

Pendant qu'un renouvellement entier s'opérait dans tous les cœurs, M. de Longueuil allait au devant de l'ennemi, portant un étendard à l'effigie de la Mère de Dieu, et les Congréganistes de la Sainte-Vierge se levèrent, telle une blanche armée, pour redire après l'admirable recluse : "La Sainte Vierge est la gardienne de Ville-Marie, nous ne devons rien craindre". Joignant alors le sacrifice à la prière, dans un élan de foi, elles firent le vœu d'élever une chapelle à Marie, sous le vocable de Notre-Dame de la Victoire, si la Sainte Vierge sauvait la colonie. On connaît, par l'histoire, le triste sort de la flotte de Walker.

La population de Ville-Marie rendit, à Dieu et à sa sainte Mère, de vives actions de grâces pour cette miraculeuse préservation. Et les vaillantes Congréganistes de la Sainte Vierge, après avoir chanté le Magnificat de la reconnaissance, se mirent à l'œuvre, pour exécuter le vœu qu'elles avaient fait en l'honneur de Notre-Dame de la Victoire. La vraie piété rend ingénieux. Nos Enfants de Marie d'alors employèrent leurs économies à faire bâtir la chapelle promise. La première pierre de l'église Notre-Dame-de-la-Victoire fut posée en l'année 1718 ; les Sœurs de la Congrégation-de-Notre-Dame donnèrent le terrain sur lequel s'élève cette chapelle. "J'ai appris avec une grande joie", écrivait Mgr de Saint-Vallier à leur supérieure, "de quelle manière s'est passée la cérémonie de la première pierre que vous avez fait poser pour la chapelle". "On voit, à Montréal, chez les Sœurs de la Congrégation", écrit la Mère Juchereau à l'occasion

de la construction de ce sanctuaire, "la chapelle que les demoiselles de Ville-Marie avaient fait bâtir, en l'honneur de Notre-Dame de la Victoire ; elles se sont fidèlement acquittées de leur promesse et elles travaillent tous les jours à orner ce lieu de dévotion". Cette église, monument de la piété des congréganistes, devint le lieu de leurs réunions. Leur Association fut alors désignée sous le nom de Congrégation de Notre-Dame-de-la-Victoire.

Dans l'histoire de cette église, on a pu lire de belles pages à la gloire de la Sainte Vierge, à côté, hélas ! de pages bien douloureuses. Dans la nuit du 11 avril 1768, la chapelle Notre-Dame-de-la-Victoire fut entièrement consumée par les flammes. M. Jollivet, p.s.s., alors curé d'office à Notre-Dame, ne voulut pas que Ville-Marie fût longtemps privée de ce sanctuaire, ex-voto de reconnaissance envers Marie. Le zèle et la charité de ce vertueux prêtre, secondés par le concours désintéressé de plusieurs ouvriers, firent tant et si bien que, dès l'année suivante (1769), on vit la chapelle renaître de ses ruines. Réédifiée par le zèle des prêtres de Saint-Sulpice, la chapelle Notre-Dame-de-la-Victoire fut toujours desservie par ces ardents apôtres de la Vierge. Les dames et les demoiselles de Ville-Marie leur sauront gré de ce dévouement plus que deux fois séculaire, en faveur d'une œuvre qui n'a cessé d'attirer sur notre ville des bénédictions sans nombre.

Plusieurs fois le jour, dans ce sanctuaire, on faisait monter, vers la Sainte Vierge, cette prière : "Sainte Marie, Dame des Victoires, priez pour nous. Sainte Marie, par qui le Seigneur a renversé tous nos ennemis, priez pour nous. Sainte Marie, terrible comme une armée rangée en bataille, priez pour nous. Nous vous prions d'obtenir la paix et la concorde à l'Eglise et à tout le peuple chrétien, exaucez-nous, notre Mère". (Litanies de Notre-Dame-des-Victoires.) Aux fêtes de Notre-Dame de la Victoire et de l'Immaculée-Conception, le petit sanctuaire ne désemplissait pas. Malheureusement, la solidité de l'édifice ne répondit pas à la ferveur du peuple. Il advint un jour où ses murs chancelants durent être démolis. C'est en l'année 1900. On sait que l'église Notre-Dame-de-la-Victoire était contiguë à la cour de l'ancienne maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame, rue Saint-Jean-Baptiste. Le déplacement de la maison-mère rendit impossible, à cette époque, le rétablissement de l'église mais on projette de rétablir cet ex-voto de la reconnaissance du peuple de Ville-Marie envers la Mère de Dieu. Quand des temps meilleurs seront venus, quand la crise actuelle aura pris fin, il serait souhaitable que le vœu émis en 1711, par les dames et les demoiselles de Ville-Marie, fut renouvelé selon l'esprit qui l'a inspiré. Nous le souhaitons et pour les considérations suivantes : S'il est une terre favorisée entre toutes des prédilections de Marie, c'est bien notre métropole. Comment oublier ce jour à jamais mémorable où, dans le royaume de France, la Sainte Vierge inspira à M. Olier et à M. de la Dauversière de fonder cette société d'élite, la Compagnie de Notre-Dame de Montréal qui devait édifier la ville de Ville-Marie. Depuis le 18 mai 1642, jour où M. de Maisonneuve prenait possession du fief de Marie, notre ville s'est développée, a prospéré sous la sauvegarde de la Reine des Cieux.

Le besoin de la protection de la Sainte Vierge peut-il être plus impérieux qu'en ces temps, où l'armée redoutable de l'athéisme militant monte à l'assaut de notre foi, de nos institutions et de nos foyers ? Par la reconstruction de l'église Notre-Dame-de-la-Victoire, toutes les Enfants de Marie de notre ville prouveront qu'elles continuent de croire en la parole de Jeanne Leber : "La Sainte Vierge est la gardienne de Ville-Marie, nous ne devons rien craindre".

Gisèle et Marie-Hugette MORIN,

enfants de Marie de la C.-N.-D.

JOURNAL DES OEUVRES

3 avril — Cercle d'étude Sainte-Marie du Comité des Oeuvres économiques.

● CHEZ LES AIDES MATERNELLES

4 avril — Au cours de l'assemblée, sous la présidence de Mme Philippe Robichaud, M. l'abbé Pineault, aumônier, nous exhorta à acquérir l'esprit surnaturel, à voir Notre-Seigneur dans le prochain, car c'est Lui qui nous donnera la patience nécessaire dans notre service. Rappelons-nous que Notre-Seigneur a promis de récompenser un verre d'eau donné en son nom. Notre réunion ayant lieu le mardi-saint, M. l'aumônier nous entretient de l'Agonie de Notre-Seigneur au Jardin des Oliviers. "Nous pourrions peut-être, au cours de notre existence, dit-il, avoir nos secrètes agonies, souvenons-nous alors que le disciple n'est pas plus grand que le maître. Souvent la souffrance démoralise, rend l'égoïsme plus aigu, prenons modèle sur Jésus dans son agonie. Le royaume des cieux est à ceux qui savent se vaincre. Après l'orage, ce sera le calme, la victoire dans la gloire avec Jésus ressuscité".

Le prix de présence fut gagné par Garde Anna Vigeant, et l'assemblée se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement. Étaient présentes : Gardes Alice Turcotte, Rose-Anna Beaudoin, Gabrielle Cadieux, Marie-Anne Plante, Aline Daigle, Clarina Rivard, O. Tousignant, Lucienne Langlois, Emilienne Daoust, Marie-Aimée Ouellet, Yvette Rondeau, Thérèse Brière, Marquise Fleurent et Anna Vigeant.

La secrétaire

● CHEZ LES EMPLOYEES DE MAGASIN

5 avril — Assemblée mensuelle que M. l'abbé Moreau, aumônier, préside. Mlle la présidente souhaite la bienvenue à tous, invitées et membres. Quelques questions de routine sont ensuite réglées.

Mme Albert Dupuis, bien connue chez nous, est la conférencière. Mme Dupuis, qui a eu le grand honneur d'être présentée à la cour d'Angleterre l'année dernière, devait, ce soir, nous raconter ce voyage outre-mer mais, en excellente chrétienne, elle a cru plus appropriée à la semaine sainte — nous sommes au mercredi-saint — de nous raconter un autre voyage, de nous parler d'une autre cour, non mondaine, non frivole, mais tout aussi impressionnante, de nous parler de Notre-Dame de Lourdes. "Lourdes me tenait au cœur, nous dit Madame Dupuis, parce que à l'âge de 7 ans, j'y accompagnais ma mère et je fus si impressionnée par la piété de celle-ci que je désirais toujours y retourner". En 1923, Madame Dupuis retourne à Lourdes et, avec sa famille, y séjourne une semaine, dans une atmosphère de piété. Madame Dupuis nous décrit Lourdes, petit village français merveilleusement situé dans les Pyrénées sur la frontière espagnole. Les abords du village, très pittoresques, nous préparent en quelque sorte, à ce que nous verrons, à la majestueuse beauté de Lourdes. Mme Dupuis fait une comparaison entre Lourdes et Lisieux. Lisieux ressemble à toutes les villes et, en sortant de l'église, rendez-vous des fervents de Sainte-Thérèse, on se retrouve dans la rue, au milieu du bruit, du mouvement d'une ville ordinaire. Tandis que Lourdes, c'est le calme, le recueillement dans un décor merveilleux. La majes-

tueuse basilique entourée de jardins, la grotte, rocher énorme où la Sainte Vierge apparut à la petite Bernadette, le tout, entouré de hautes montagnes, vous saisit, vous prend, pour ainsi dire et vous transporte d'admiration.

Mme Dupuis vit à Lourdes un pèlerinage belge, de quelque 10,000 personnes et nous dit combien il est impressionnant de suivre ces gens qui s'acheminent vers la basilique, de voir ces malades à la figure presque illuminée par la foi et la confiance qu'ils ont en la Vierge de Lourdes, d'entendre le prêtre qui dirige le pèlerinage prier à haute voix et implorer la Vierge pour la guérison de un tel, de une telle ; des milliers de voix supplient avec le prêtre et le miracle s'accomplit sinon par la guérison physique, du moins tous ont une foi plus fervente et les malades partent résignés. Voir donner la communion en plein air à des milliers de pèlerins, voir le Saint-Sacrement passer et s'arrêter devant chaque malade sont des choses inoubliables et propres à ranimer la foi la plus tiède. Si vous ne pouvez voyager et visiter Lourdes, faute de temps, ajoutez Madame Dupuis, lisez ce qui se passe là-bas et vous éprouverez ce qu'on ressent quand on est témoin de ces manifestations de foi. Elle nous conseille aussi de lire, au moins cinq minutes par jour, mais lire non du romanesque, mais du sérieux pour orner le jardin secret de notre âme. Madame Dupuis nous recommande les œuvres d'Élisabeth Leseur, femme du monde, vivant dans un milieu non-croyant qui cependant avait une vie intérieure sublime et a écrit des choses délicieuses. L'Évangile, l'Imitation de Jésus-Christ, sont aussi à la portée de toutes et pour terminer la conférencière nous lit les belles paroles que le prêtre prononce au lavabo de la messe, paroles magnifiques que nous répétons sans les approfondir bien souvent.

M. l'abbé Moreau remercie Mme Dupuis. Il prend la parole que Saint Jean appliquait à Notre-Seigneur, "Il a passé en faisant le bien". Madame Dupuis passe aussi en faisant le bien. Elle l'a fait ce soir par ses conseils maternels et par le récit de ce qui se passe à Lourdes, où s'accomplissent des miracles de foi dans une atmosphère de foi.

Mlle Hermine Comeau a chanté. Le prix de présence, don de Mme Alfred Thibaudeau, fut gagné par Mlle Claire Lapière.

La secrétaire : Léa Sauvart

● AU COMITE DE LA VISITE DES HOPITAUX

13 avril — L'assemblée de ce Comité eut lieu dans les salons de la Fédération, sous les auspices de Mlle Marie Cypihot, présidente, de Mme Albert Dupuis, vice-présidente, et de la secrétaire. Dans la nombreuse assistance, on remarquait : Mlle Thérèse Cypihot, Mme E. Doucet, Mme Albert Dautre, Mlle Jeanne Payette, Mlle Raymond, Mlle Brouillet, Mme Hudon, Mme E. Lavergne, Mme Kennedy, Mlle A. Gauthier, Mlle Trottier, Mlle Beaudoin, Mlle Germaine L'Espérance, Mme Ernest Favreau, Mlle Colombe Boyer, Mlle Marcotte, etc.

Mlle la Présidente rapporta quelques faits concernant les visites aux hôpitaux. J'ai eu l'occasion, dit-elle, de juger du bienfait de nos visites. Une malade, par exemple, me supplia de demander, pour elle, l'aumônier, car, dit-elle je ne puis le dire à la religieuse. Avec la plus grande discrétion, M. l'aumônier a visité la malade dont, maintenant, le front rayonne de joie car son âme a la paix.

Nous avons eu le chagrin de perdre, récemment, une de nos collaboratrices de la première heure, Mme Leclair, qui visitait l'hôpital Sainte-Jeanne-D'Arc depuis nombre d'années. A cette occasion, le comité a payé pour le repos de son

âme, sept messes soit une somme de \$3.50 au Rév. Père Belleau, O.M.I., missionnaire au Fort James.

“Il a été proposé par Mme Albert Dupuis, et approuvé à l’unanimité par le Comité, qu’à chaque décès d’un de nos membres, une grand’messe soit chantée pour le repos de l’âme de la défunte. Ensuite, on fait circuler le plan de l’Oratoire Saint-Joseph, parmi les personnes présentes, afin qu’elles voient l’endroit exact de la pierre (no 158) payée par le Comité. Des billets, pour le tirage qui aura lieu au mois de septembre prochain, furent distribués.

La prochaine assemblée a été fixée à la mi-mai et clôturera nos activités de cette année.

La secrétaire : *Antonine Lefebvre*

● CHEZ LES OUVRIERES CATHOLIQUES

16 avril — Les cours du soir, donnés par la S.O.C., dans ses différentes sections, sont maintenant terminés et ont remporté partout un vrai succès. On a pu en juger, le dimanche 16 avril, à la réunion mensuelle alors qu’eut lieu l’exposition des travaux exécutés à ces différents cours. La salle Thibaudeau était remplie ; d’un côté on pouvait voir de très jolis manteaux, robes, tabliers, vêtements refaits dans des habits usagés, comment on peut faire de belles boutonnières et différentes sortes de poches, etc. Sur un autre pan du mur, éclairé par un beau soleil, se reflétaient les belles couleurs des dentelles à l’aiguille, de coussins, de cadres au point de Hongrie, rideaux, nappes de fil, etc. Près d’une fenêtre on pouvait lire les noms des sections du Sault-au-Récollet et de Saint-Vincent-Ferrier. Là aussi, de nombreux et jolis morceaux de couture, tricots variés, ouvrages de fantaisie de toutes sortes étaient étalés. Après avoir fait le tour de cette salle, les invitées se dirigeaient vers l’exposition de dessin. Il y avait là de jolies peintures, des fusains, des plâtres. Professeurs et élèves ont droit aux félicitations qui leur furent adressées par Mlle Douesnard, la présidente.

Au cours de la réunion tenue dans les salons eut lieu la distribution de petits souvenirs pour récompenser l’assiduité des élèves et celles qui avaient exposé leurs travaux.

Il y eut un programme récréatif auquel figurèrent : Mlle Hélène Lefebvre, Mlle G.-H. Dagneais, Mlles A. Lalonde et I. d’Aigle. La réunion se termina par le salut du Saint-Sacrement.

La secrétaire : *R. Bougie*

● CHEZ LES FEMMES D’AFFAIRES

19 avril — L’assemblée a été présidée par Mlle Ouellette, 1ère vice-présidente. Après avoir souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes, Mlle Ouellette ajoute que la Présidente l’a chargée d’un message à l’effet de remercier toutes les personnes qui se sont dévouées de près ou de loin pour le succès du banquet de l’association, le 19 mars dernier. Elle remercie particulièrement Mlle Phaneuf qui a vendu le plus grand nombre de billets. A la suite de la lecture du procès-verbal de l’assemblée précédente, la trésorière présente son rapport financier et explique les moyens à prendre pour obtenir de la ville une diminution du taux d’évaluation sur une propriété, ce qui est très pratique pour les dames propriétaires.

Puis l’assemblée se continue en donnant lecture de certains articles glanés ici et là dans les quotidiens et qui se rapportent aux questions d’actualité. Mlle Laplante sera la conférencière à la réunion du mois prochain.

L'Association des Femmes d'affaires vient de perdre un de ses membres de la première heure et de toujours puisqu'assistait à une des dernières assemblées, Madame de la Haye qui vient de mourir, à l'âge de 77 ans, après une courte maladie. Madame de la Haye avait été une des fondatrices de cette association, en novembre 1910, avec Mesdames Bouthillier, Paquette et Mlle M.-L. Bousquet. Qu'il soit permis de rappeler ici tout le travail accompli par cette personne dévouée qu'était Mme de la Haye. Douée d'un courage sans égal, elle savait d'un mot encourager de ses sages conseils et apportait toujours son concours pour mener à bonne fin maints projets.

La secrétaire : *Berthe Lefebvre*

● CHEZ LES EMPLOYEES DE BUREAU

23 avril — Assemblée tenue le dimanche 26 mars, sous la présidence de Mlle Bégin. Après les annonces, à savoir : séance du cercle d'étude et séance inter-cercles, ainsi que les conférences de M. l'abbé Groulx et du Père Mao, Mlle la présidente nous présente M. Dubeau, p.s.s., notre ancien aumônier, maintenant directeur de la Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance.

— J'ai gardé un bon souvenir de mon stage chez les employées de bureau, dit M. Dubeau, en commençant sa causerie, et je me félicite d'avoir M. l'abbé Robillard comme successeur. Quand j'ai appris que votre association était confiée à son zèle, j'ai compris qu'elle était bien partagée. Je suis venu pour vous parler de la société que je dirige et je vous dirai en quoi elle consiste. Au point de vue financier, nous relevons de l'Assistance publique. Au cours d'une année, nous plaçons trois cents enfants, et un enfant, à partir de sa naissance jusqu'à sa douzième année, coûte deux mille dollars à l'Assistance. Lorsqu'un enfant a atteint quatorze ans, le gouvernement s'en décharge et il faut le placer, ce qui demande bien des précautions. Lorsque nous avons des demandes d'adoption, nous prenons d'abord des renseignements du curé de la paroisse où l'enfant sera placé, puis nous faisons signer des engagements par ceux qui l'adoptent, mais nous continuons d'être les tuteurs de ces enfants. Lorsqu'ils ont six ans, les enfants doivent quitter les crèches et passer aux orphelinats. Il ne faut pas mépriser ces enfants, leur âme a coûté le même prix que la nôtre, ils sont les héritiers du ciel et Dieu les aime du même amour. Il ne faut pas non plus faire le procès de ceux à qui ils doivent l'existence, nous ne pouvons que blâmer la société. L'enfant de six ans, qui a grandi à l'internat, n'est pas plus avancé que l'enfant de quatre ans élevé dans le milieu familial, et à quatorze ans il va sans dire que le mal s'est aggravé. On lance ces enfants dans le monde comme on les jetterait à la mer, et ils ne savent pas nager ! Je n'exagère rien, l'expérience est là pour le prouver. Le milieu normal de l'enfant c'est la famille. Par l'adoption d'un enfant on fait une véritable charité. Ces pauvres êtres ne connaissent pas les caresses. Ils deviennent plus affectueux et ils ont le tour de se faire aimer. Il y a un autre point de vue car c'est le rêve de tout jeune ménage d'avoir un enfant, c'est un lien entre les époux ; le père reste au foyer, la mère est attachée à sa fonction normale, c'est en un mot le bonheur pour le foyer. Il y a de bonnes familles qui ont des préjugés à l'endroit des enfants adoptés. C'est l'éducation qui va décider ce que sera l'enfant.

Comme vous pouvez le constater l'adoption de l'enfant est une belle œuvre et une personne qui se dévoue pour élever et éduquer un enfant naturel gagne une belle couronne. Quand un enfant abandonné pénètre dans un foyer, j'ai toujours l'impression qu'il y apporte le bonheur.

— Je vous remercie de votre si intéressante conférence, dit M. l'aumônier, et si je n'ai pas eu l'avantage d'être votre élève, lorsque je vous ai connu comme professeur au collège, je suis heureux de l'avoir été cet après-midi. Vous nous avez parlé d'un grand problème social et, en vous entendant, je me disais que l'Eglise est bonne et sage ; chaque fois qu'il y a des misères à soulager elle s'y dévoue sans réserve. Votre œuvre est grande et belle et veuillez croire que, à l'occasion, nous vous aiderons de tout cœur.

Mlles S. Pauzé et P. Barcelo ont exécuté le programme musical. Le prix de présence, don de Mme Thibaudeau, fut gagné par Mlle Ladouceur, tandis que le prix de l'Association le fut par Mlle Barcelo.

La secrétaire : *M.-Blanche Chagnon*

A SAINT-LAMBERT.

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste de cette paroisse a tenu récemment, dans la salle paroissiale, son exposition annuelle qui remporta un brillant succès. Les plats exposés, ainsi que les travaux manuels, ont été fort admirés par les visiteurs. Dans la soirée, sous la direction de M. l'abbé A. Legendre, avaient lieu les élections du conseil, avec le résultat suivant : présidente, Mme H. Végiard ; 1ère vice-présidente, Mme A. Duquette ; 2e vice-présidente, Mme A. Paquette ; 3e vice-présidente, Mme A. Achim ; secrétaire, Mme G. Cousineau ; trésorière, Mme J.-J. Girouard ; conseillères : Mmes N. Fisette, E. Boissonault, H. Hartley, D. Bowman, H. Roy, F. Bédard, B. Beauchamp, W. Le Royer, Joseph Larivée, A. Mailloux et Mlles A. Mercille et B. Saint-Yves.

VISITE CHEZ LES PETITES SOEURS DES PAUVRES

(par *Mme E. Doucet*)

Le jeudi 27 avril, le Comité de la visite des hôpitaux, invité par la Bonne-Mère (c'est le nom de la supérieure) à visiter la maison, 1035, rue des Seigneurs, un groupe nombreux accompagnait la présidente, Mlle Maria Cypihot et Mlle Marie-Thérèse Cypihot. Au dortoir, propre et bien rangé, la première grand-mère que nous visitons est irlandaise, elle égrène son chapelet et s'arrête aux questions que nous lui posons ; aimez-vous les bonbons ? que oui de répondre la religieuse la figure réjouie de voir sa protégée un peu gâtée. La bonne vieille de s'enquérir des images que nous lui donnons : what is that ? St. Joseph, de répondre une visiteuse. Elle nous promet une prière, les visiteuses lui font une caresse des yeux car la grand-mère est charmante.

Tout à côté, le réfectoire. Beaucoup d'espace et de soleil avec, dans les coins, un aquarium et des petits oiseaux jaunes qui chantent ; de toutes petites choses qui font tant de bien moralement. Après la distribution des revues, prières, images et bonbons, une bonne vieille dame dont le rôle est de distraire ses compagnes vint prendre place au piano, elle joue et chante bien, elle chante aussi un "reel" pour faire danser une compagne ; une autre est toute heureuse de valser avec notre gentille Mlle Bourque. Il fallait voir ces chères figures d'aïeules souriantes. Non, elles ne sont pas moroses les vieilles de chez nous. Et cette bonne vieille italienne si contente de converser avec Mlle Fassio, qu'elle l'a suivie jusqu'à la salle de réception.

Passons et interrogeons celle-ci qui semble prête à une confidence. Ici, nous dit-elle, la seule condition pour entrer est de ne rien posséder, on nous accueille avec tant de bonté que nous nous sentons chez-nous, certaines du lendemain, entourées de sympathie, nous formons une famille.

Les vieillards reçoivent en plus du tabac que notre bonne présidente avait acheté. Ils étaient heureux ces bons vieillards, plus émus et plus tristes que les grand'mères, moins résignés peut-être. En cette belle journée, un rayon de soleil est passé, quand nos jeunes filles les ont distraits. Ce vieil Irlandais mangeait des yeux Mlle McGee quant elle chantait "Yankee-doodle". Jusqu'au jardinier du roi (avec son chien) était heureux de donner ses impressions au sujet de la visite royale, notre chère madame Albert Dupuis le laissant discourir et lui donnant la réplique avec sa chaude sympathie habituelle.

Pendant le goûter nous échangeons nos impressions et la Bonne Mère donna quelques renseignements au sujet de cette communauté ; vœux de pauvreté, de chasteté, et hospitalité des vieillards ; communauté internationale qui compte quelque trois cents maisons et cinquante mille vieillards de toutes croyances. Il faudrait les faire connaître ces bonnes petites Sœurs des pauvres qui, depuis si longtemps, au sein de notre population exercent une grande charité.

Propos d'éducation

Chacun sa Part

"Betty a été très méchante aujourd'hui, mon ami, et je te prie de l'emmenner et de la punir." C'est par ces mots que je fus accueilli par ma femme un soir que je rentrais à la maison. Suivit une énumération des méfaits de notre petite Betty. A contrecœur, je pris Betty dans mes bras avec l'intention de la punir et j'entrai à l'intérieur. J'avais fait quelques pas, lorsque la petite me montra du doigt un petit chariot qui se trouvait sur le plancher. C'était un petit chariot que je lui avais donné au moins trois semaines auparavant et qui portait déjà les marques d'un fréquent usage.

"Merci, petit papa, pour le petit chariot, dit tout bas Betty, en pressant contre ma joue sa joue trempée de larmes."

Je la posai par terre et m'en allai rejoindre à la cuisine ma femme occupée à préparer le repas :

"Si tu veux que Betty soit punie, petite maman, lui dis-je, je pense que, cette fois, il faudra le faire toi-même."

Et je posai, séance tenante, les bases d'un accord, dont nous ne nous sommes plus départis en matière de discipline à l'égard de Betty. Tout méfait, quel qu'il soit, qu'elle commettrait en ma présence et dont j'aurais une connaissance personnelle, serait punissable par moi. J'en acceptai toute responsabilité et m'engageai à le traiter avec toute ma capacité et ma conscience. Mais toute faute commise en mon absence relèverait de sa mère, et je ne m'en occuperais pas.

Il est bien certain que le père doit avoir sa part dans la discipline familiale ; il est injuste d'en laisser tout le souci à la mère. Mais, d'autre part, n'est-il pas injuste de demander au père de punir des fautes commises en son absence ? Est-il possible qu'il se comporte à l'égard du petit coupable aussi bien que le ferait la mère, témoin de la faute commise ? Faut-il que le père incarne ce personnage d'un croquemitaine, dont le retour est attendu avec la terreur d'une punition imminente ? Je suis sûr que tous les lecteurs répondront avec moi : Non, non, et non ! Soyons de moitié, pères et mères, dans toutes les questions de discipline. Ce sera plus efficace pour les petits et plus facile pour nous.

Le Père de Betty

(Revue familiale d'Education.)

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Nombre de personnes désireraient faire leur part dans les oeuvres sociales mais elles s'en croient empêchées par leurs nombreuses occupations ou même par manque d'argent. Pourtant, leur part est désignée: il leur suffit d'encourager nos annonceurs. Et elles peuvent le faire sans dépense supplémentaire et sans sortir de chez elles. Téléphonez à nos annonceurs, aujourd'hui même, pour leur donner une commande et vous aurez ainsi participé aux oeuvres de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste

FOURRURE

Solidarité, Action catholique, Achat Chez Nous, Etc....

Paroles inutiles si elles ne sont pas accompagnées de la pratique!!

MESDAMES, quand vous aurez besoin de fourrures, le temps sera venu de pratiquer ces principes que vous prêchez, quelques fois, vous-mêmes, sans toutefois penser à les appliquer:

Voyez un spécialiste en fourrure

Là, seulement, vous trouverez tout ce dont vous aurez besoin; vous y trouverez un maximum de satisfaction et de qualité.

Chez REID
on fait toujours
un bon marché.

J. F. REID
CH. 3181

MEMBRE
de l'Association des
Maîtres-Fourreurs
de Montréal.

Bureau de Placement gratuit

L'Association professionnelle des Employés de bureau prie Messieurs les professionnels, courtiers, marchands, gérants de maisons d'affaires, etc., de vouloir bien s'adresser à son Bureau de Placement, 853 Est, rue Sherbrooke Tél. FR. 2665, de 10 hrs à midi et de 2hrs à 5 hrs p. m., pour les services de sténo-dactylographes anglaises et françaises, caissières, comptables, téléphonistes, etc., compétentes et très recommandables

Fondée en 1889

E. & A. Leduc, Limitée
VIANDE ET PROVISION

ALFRED LEDUC, Prés.

200, avenue GREENE WI. 4139
MONTREAL

Confiez vos commandes
à



Maison de confiance établie

1894 depuis 43 ans. 1937
WI. 7141 925 HIBERNIA

CRESCENT 3223

G.-J. PAPILLON

Manufacturier de fourrures

Notre assortiment est le plus complet
que vous puissiez trouver

257 OUEST, AVENUE LAURIER
Près avenue du Parc

AMHERST 2131

MONGEAU & ROBERT Cie Ltée

CHARBON

Huile à chauffage

1600 EST, RUE MARIE-ANNE
MONTREAL

CRESCENT 3181

**The Queen's Jubilee
Laundry**

CREVIER FRERES, props

75 OUEST, AVENUE LAURIER
Angle Saint-Urbain

Spécialité **HARBOUR 5544**
Examen de la vue

PHANEUF & MESSIER

Optométristes-Opticiens

1767, ST-DENIS **MONTREAL**
Tout près de la rue Ontario

J.-B. Baillargeon

EXPRESS LIMITED
CAMIONNAGE

*La plus grande organisation
de transport*

423, ONTARIO EST **MONTREAL**
HARBOUR 6271

Tél. FALKIRK 2848

Fondée en 1912

WILFRID PAGEAU

Plombier-Couvreur

Poseur d'appareils à gaz et à eau chaude
Spécialité : Réparations

*Travail fait soigneusement
et à prix modéré.*

Bureau et atelier : 984 RACHEL EST

Raoul Vennat

Lisez notre journal mensuel de Broderie
et Musique et vous ne pourrez plus vous
en passer. Chaque mois, il vous apporte
la dernière nouveauté pour Vous, vos
Bébés, votre Eglise, votre Maison. Et les
dernières nouveautés musicales. —

12 sous par an.

3770, ST-DENIS **HARBOUR 5310**

DEMANDEZ

UNE

AIDE MATERNELLE

à

FR. 2665

PL. 8217

Philippe-D. Clerk

COURTIER EN ASSURANCES

Edifice Aldred

507, PLACE D'ARMES - Suite 512
MONTREAL

FRONTENAC 2665

Mlle Hélène Lefebvre

*Professeur de Violon, Violoncelle,
Piano, Orgue, Chant et Solfège*

PREPARATION AUX DIPLOMES

Prix modérés Reçoit à son studio

853 est, RUE SHERBROOKE

ROYAL INSURANCE Co. Limited

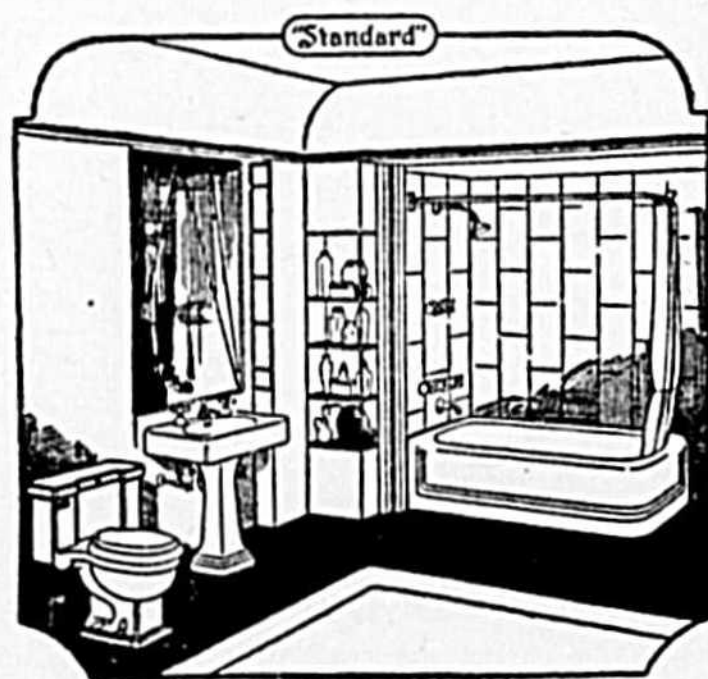
Assurances de tous genres

500, PLACE D'ARMES
MONTREAL

FRONTENAC 1112★

Lacroix & Léger, Limitée

Quincailleries - Jouets - Vaisselle



911 EST, AVENUE MONT-ROYAL
(angle Saint-André)

L'ÉCONOMIE

Le goût de l'économie s'acquiert facilement et est nécessaire à qui veut réussir.

L'ouverture d'un Compte d'Épargne est donc un acte indispensable que vous devez accomplir sans plus tarder.

Voyez à ce sujet le gérant de votre succursale de

La Banque Provinciale du Canada

Henry Birks & Sons Limited

DIAMANTAIRES

Joaillerie — Orfèvrerie — Horlogerie

Articles religieux — Réparations

PHILLIPS SQUARE

—

MONTREAL

Vive la Canadienne

PARMI les qualités qui ont distingué nos mères canadiennes, nous devons remarquer, entre autres, celle d'avoir été économes et leur en rendre hommage.

JEUNES FILLES, JEUNES MERES, tenez à honneur de continuer ce bel exemple. Pour pratiquer l'économie il n'y a pas de moyen plus efficace que d'ouvrir un compte à

LA BANQUE D'ÉPARGNE

De la Cité et du District de Montréal

Nous nous réservons toujours le meilleur accueil, quelque petites que soient les économies que vous voudrez bien nous confier. Nous vous donnons la sécurité la plus certaine.

Le directeur-général,
T.-TAGGART SMYTH

Bureau principal et 24 succursales
à Montréal.